

Conditions générales de vente (CGV) chez Infracfitspot

1. Paiement

Les abonnements sont payables d'avance, intégralement, avant la première séance. Aucune séance ne pourra être effectuée sans règlement préalable. L'achat d'un abonnement vaut acceptation des présentes conditions générales de vente

2. Validité des abonnements

5 séances : valable 2 mois à partir de la date de la première réservation.

10 séances : valable 3 mois à partir de la date de la première réservation.

20 séances : valable 6 mois à partir de la date de la première réservation.

50 séances : valable 1 an à partir de la date de la première réservation.

-Les durées de validité sont fermes. Les séances non utilisées dans les délais seront perdues et non remboursées.

3. Non-transmissibilité

Les abonnements sont nominatifs et strictement non transmissibles à une autre personne.

4. Annulation ou modification d'une séance

Toute annulation ou modification doit être faite au minimum la veille de la séance prévue.

En cas de non-respect de ce délai ou de non-présentation, la séance est considérée comme due.

5. Report

En cas de force majeure (blessure, maladie, etc.), l'abonnement peut être suspendu sur présentation d'un justificatif médical vérifié.

La validité sera prolongée de la durée de l'empêchement, dans la limite de 6 mois.

Ce report est accordé une seule fois par abonnement.

6. Retards aux séances

En cas de retard, la séance sera écourtée en conséquence. Aucun report ou prolongation ne sera accordé.

7. Modifications

InfraFitSpot se réserve le droit de modifier les conditions générales, les horaires ou les Tarifs. Ces changements ne s'appliquent pas rétroactivement.

8. Droit applicable et for juridique

-Les présentes CGV sont soumises au droit suisse.

-En cas de litige, le for juridique est établi à Sierre.